

Prêt Relève Solidaire (PRS) - Pacte Relance

FRANCE ACTIVE

Présentation du dispositif

Dans le cadre de son Pacte Relance, France Active a mis en place le Prêt Relève Solidaire en partenariat avec plusieurs acteurs publics et privés.

Conditions d'attribution

A qui s'adresse le dispositif ?

Entreprises éligibles

Ce dispositif concerne les entrepreneurs les plus engagés dans l'impact social, territorial et écologique, comme sur la création d'emplois

Pour quel projet ?

Présentation des projets

Ce dispositif financier permet à l'entrepreneur de reconstituer sa trésorerie, combler la perte non couverte par des aides exceptionnelles et de préparer la relance de son activité.

Ce prêt intervient pour conforter la situation financière des entrepreneurs de l'ESS, en assurant le maintien des concours financiers existants, notamment ceux de leurs partenaires financiers, et de les appuyer dans la recherche d'autres financements.

Le prêt Relève Solidaire est conçu pour créer un effet levier maximal sur le financement des entrepreneurs les plus engagés.

Montant de l'aide

De quel type d'aide s'agit-il ?

Le prêt Relève Solidaire est un prêt sans intérêt qui peut s'élever jusqu'à 100 000 €.

Le prêt a été doté initialement de 30 M€.

Pour quelle durée ?

Ce prêt est remboursable sur une durée de 12 à 18 mois

Possibilité d'ajustements (remboursement anticipé ou renouvellement).

Informations pratiques

Quelle démarche à suivre ?

Auprès de quel organisme

Pour bénéficier du Pacte relance, il faut prendre contact avec l'agence France Active locale.

Cumul possible

Le **Pacte Relance** inclut également d'autres aides mobilisables en plus du Prêt Relève Solidaire :

- diagnostic et évaluation des besoins de financements,
- définition d'une feuille de route à court et moyen terme,
- aide à l'élaboration d'outils de gestion de crise : trésorerie, prévisionnels, [guide « Je redresse la barre »](#),
- réaménagement de vos encours de prêts et de garanties : allongement de la durée initiale,
- prêt participatif et contrats d'apports associatifs dans le cadre d'un tour de table de relance,
- orientation vers les dispositifs d'aides exceptionnels nationaux, locaux et sectoriels,
- mobilisation d'un collectif de partenaires pour suivre et faciliter la relance,
- appui à l'organisation d'un tour de table financier.

Critères complémentaires

- Filière d'activité
 - › Economie Sociale et Solidaire

Organisme

FRANCE ACTIVE

- **Accès aux contacts locaux**
Web : www.franceactive.org/...